

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/77

11 décembre 1996

(96-5234)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

BELARUS

Déclaration de M. Mikhail Marinich
Ministre des relations économiques extérieures
(en qualité d'observateur)

La délégation de la République du Bélarus vous est reconnaissante de lui avoir fourni cette occasion de participer à la Conférence de l'OMC, si aimablement organisée par Singapour. Pour nous, pays à économie en transition, qui attendons de devenir Membres de votre Organisation, cette réunion permet d'avoir une compréhension plus profonde du système multilatéral d'échanges de relations économiques, réglementé par l'Organisation mondiale du commerce.

La République du Bélarus est un jeune Etat indépendant qui a accédé à la souveraineté en juillet 1991, après l'éclatement de l'Union soviétique. Elle est située entre la Pologne, la Russie, l'Ukraine et les Etats baltes. Peu après la déclaration d'indépendance, nous avons exprimé notre intention de devenir Membre de l'Organisation mondiale du commerce, intention corroborée, au niveau des politiques, par des mesures de libéralisation des activités économiques extérieures. Notre pays a aujourd'hui posé les bases de sa législation dans le domaine du commerce extérieur et adopté les lois nécessaires à la réglementation des activités économiques extérieures. Ces lois ont été formulées en conformité avec les normes internationales et permettent un développement plus rapide du commerce extérieur et des flux d'investissements étrangers.

Nous mettons actuellement au point un système national de contrôle des exportations destiné à renforcer la sécurité internationale et à empêcher la prolifération des armes de destruction massive. Le gouvernement du Bélarus attache également une grande importance aux accords bilatéraux et multilatéraux de coopération économique et commerciale, aux mesures destinées à éviter la double imposition, et à la protection des investissements, ce qui illustre à nouveau notre volonté d'intégration dans le système du commerce mondial et de respect des principes de l'OMC.

Plus généralement parlant, toute la politique économique du Bélarus est orientée vers le passage de l'ancien système de planification centralisée à l'économie de marché. Cependant, sur cette voie, nous avons rencontré un certain nombre d'obstacles qui ne peuvent être franchis en un tournemain.

Le système de commerce et de paiements de l'ex-URSS s'est effondré de sorte que de nombreuses entreprises ont pratiquement perdu leurs marchés et leurs fournisseurs de matières premières. Nous avons donc dû réformer notre économie et, simultanément, élaborer en partant de zéro notre système législatif et ses institutions fondamentales.

Bien malencontreusement, les pays à économie en transition, y compris la République du Bélarus, se sont retrouvés au même moment confrontés aux résultats du Cycle d'Uruguay, qui établissent des critères encore plus rigides, à savoir les règles et la réglementation de l'OMC, pour les nouveaux Etats indépendants. Tous, y compris le Bélarus, ressentent cette pression au cours du long et fastidieux processus de négociation qui précède leur accession à l'OMC.

Etant donné que l'OMC est une instance de négociation universelle établie pour régler le commerce mondial multilatéral, elle devrait aujourd'hui être préparée à résoudre autant que faire se peut, les problèmes de développement. C'est, à notre avis, dans ce contexte qu'il faudrait considérer les économies en transition. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une aide concrète, d'une approche individuelle de chaque économie en transition, car un pays aussi petit que le Bélarus, qui est pauvre en ressources, pourra saisir sa chance historique de croissance et de développement dynamiques principalement par le biais du commerce. Naturellement, une participation pleine et entière, *de jure*, au système commercial international, sous l'égide de l'OMC, pourrait faciliter considérablement le passage de ces nations à la croissance économique. Nous ne demandons pas grand-chose: simplement une procédure d'accession plus flexible et moins stricte.

Nous pensons que l'OMC est l'Organisation qui convient pour aider les économies en transition, y compris le Bélarus, à s'intégrer plus rapidement dans le système mondial d'échanges internationaux. Il ne s'agit pas d'une demande de privilèges et de préférences, mais d'un appel à comprendre notre situation objective.

Le Président et le gouvernement du Bélarus mènent actuellement des réformes systémiques, que n'approuvent pas certains groupes politiques, notamment les communistes. Le récent référendum qui a été organisé dans tout le pays a montré la popularité de la politique menée par le Président et le gouvernement. Quatre-vingt-quatre pour cent de la population a participé à ce plébiscite, et plus de 80 pour cent a exprimé son soutien au Président. La nation a approuvé la politique d'accélération des réformes, de consolidation de l'union douanière avec la Russie, le Kazakstan et le Kirghizistan, et de renforcement des échanges et des relations économiques avec nos voisins: l'Ukraine, la Pologne, la Lituanie, la Lettonie et d'autres pays. Le Bélarus veut la paix et la compréhension mutuelle. Nous n'avons pas de problèmes liés aux nationalités dans notre pays, mais nous avons en revanche des problèmes économiques qui sont difficiles à résoudre du fait que nous devons appliquer le programme de secours d'urgence post-Tchernobyl. Il y a dix ans, un tragique accident est survenu à la centrale de Tchernobyl, située sur le territoire de l'Ukraine; plus de 70 pour cent de l'ensemble des retombées radioactives sont arrivées sur le territoire du Bélarus. Cet accident continue d'avoir de lourdes conséquences non seulement sur la situation morale et psychologique du pays, mais aussi sur l'économie.

Récemment, le gouvernement du Bélarus a affecté quelque 20 pour cent du budget de l'Etat à des mesures de secours d'urgence, telles que le relogement de la population affectée dans des zones intactes, la fourniture de soins médicaux, la dépollution des territoires, etc. Nous pensons que ces faits doivent être gardés présents à l'esprit lorsqu'on examine le cas du Bélarus.

Je voudrais souligner encore une autre chose importante: il ne peut y avoir de retour au passé communiste dans mon pays. Les Bélarussiens montrent beaucoup d'enthousiasme à protéger la souveraineté de leur pays et à édifier un Etat indépendant, dénommé la République du Bélarus.

C'est pourquoi des pays comme le Bélarus ne recherchent pas de privilèges ou de préférences d'aucune sorte. Nous avons simplement besoin de bénéficier de conditions égales d'accès aux marchés mondiaux, conformément aux règles communes de l'Organisation mondiale du commerce, sans discrimination ni restrictions.

Je fais référence à ces points car le Bélarus s'est déjà trouvé brutalement confronté au problème de mesures antidumping frappant ses deux produits d'exportation de base: les engrais potassiques et les fibres chimiques. Avec les méthodes de règlement des différends en matière de dumping utilisées par les organes exécutifs de l'Union européenne, le Bélarus et d'autres nouveaux Etats indépendants ont été arbitrairement étiquetés comme des pays à commerce d'Etat et à économie dirigée (en dépit de l'évolution vers la libre concurrence au Bélarus et même de l'accord de vaste portée conclu entre

la République du Bélarus et l'UE en 1995, dans lequel il est expressément fait référence au statut d'économie en transition du Bélarus).

Personne ne cherche à savoir le pourquoi de cette affaire. A-t-on le droit de blâmer un pays nouveau, à l'indépendance toute récente, qui n'existe encore même pas sur certaines cartes, mais qui est déjà frappé de sanctions antidumping bien réelles?

Ce pays disposait-il des moyens nécessaires pour régler les opérations de commerce extérieur? Evidemment non. Malheureusement, les objectifs et les facteurs historiques qui conduisent à la création d'un nouveau pays ne sont pas pris en compte. Il s'ensuit que la République du Bélarus est privée du marché européen pour vendre ses produits exportables.

Naturellement, c'est un coup sévère porté à une économie encore en maturation. Cela ne consolide en aucune façon son indépendance et sa souveraineté, mais fournit simplement un argument aux groupes politiques du pays qui sont opposés aux réformes.

Nous demandons à l'Union européenne et à l'OMC de rétablir la justice à l'égard du Bélarus et d'accélérer l'annulation des restrictions imposées par l'UE au commerce des engrais potassiques et des fibres chimiques.

En conclusion, je voudrais confirmer que la République du Bélarus a présenté l'Aide-mémoire en vue de son accession à l'OMC en décembre 1995 dans un seul but: devenir Membre de l'OMC et travailler en conformité avec les règles communes du commerce, dans des conditions équitables, en tenant compte des caractéristiques spécifiques des différents pays (régions) participant au commerce international. Nous espérons que dans la déclaration qui sera adoptée, il sera pris acte des demandes formulées par les pays non Membres.